



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal En exercice : 35 Présents : 31 Conseillers excusés et représentés : 4

L'an 2025, le lundi 23 juin, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mardi 17 juin 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSÉDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (31)

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, CLOT Marie-Noëlle, CROUZET Maryline, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSİ Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis COMBET Arnaud, CORTESE Franck, COSSON Jean-Michel, DONORE Joseph, FERRAND Bernard, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RUBIO Frédéric, TEYSSÉDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (4) :

RAUNA Alain	a donné pouvoir à	VARSI Florence
BERTAU Iléana	a donné pouvoir à	CESAR Alexis
ECHENE Eléonore	a donné pouvoir à	BERARDI Marion
COLIN Laure	a donné pouvoir à	LIEGEOIS Patrick

Secrétaire de séance : GOMBERT Benjamin

DELIBERATION N°2025-081 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 - BUDGET ANNEXE PARCS PUBLICS DE STATIONNEMENT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-14 ;

Considérant ce qui suit :

ELEMENTS DE CONTEXTE

Le budget supplémentaire permet notamment à l'assemblée délibérante de connaître :

- La reprise des résultats des exercices budgétaires précédents pour les intégrer dans le budget de l'année ; il intervient donc après le vote du CFU (Compte Financier Unique),
- La prise en compte de la notification de la DGF (Dotation Globale de Financement) de l'année,
- Les ajustements nécessaires par rapport au budget primitif de l'année voté en décembre de l'année précédente et en lien avec le dialogue de gestion interne.

Le conseil municipal de la ville de Rodez est donc amené à se prononcer sur l'approbation du BS (Budget Supplémentaire), venant modifier le budget primitif 2025 voté en décembre 2024 ; avec d'une part, le BP (Budget Principal), et d'autre part, les deux BA (Budget Annexe) suivants : la cuisine centrale et les parcs publics de stationnement.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025
Délibération N°2025-081

Comme pour le BP 2025, le BS 2025 se veut dynamique en conservant un niveau élevé d'investissement grâce notamment au désendettement opéré ces dernières années et à la très bonne santé financière de notre collectivité.

Ce BS s'inscrit dans la continuité du BP 2025, avec les mêmes priorités, à savoir :

- Renforcer le niveau des services publics, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement,
- Poursuivre les mesures en faveur du pouvoir d'achat des ruthénois dans la continuité de la politique de baisse de la fiscalité locale et des tarifs,
- Poursuivre la politique dynamique d'investissement, moteur de l'attractivité de la ville.

En effet, Rodez est la cinquième ville où il fait bon vivre en France.

Nous sommes passés de la 10^{ème} place à la 5^{ème} place nationale en 1 an, sur 34 808 villes. Les projets menés et l'amélioration de l'offre en services publics tout en améliorant le pouvoir d'achat des habitants sont donc récompensés.

La note relative au BS a pour objet d'analyser les équilibres financiers globaux, leurs évolutions en dépenses et en recettes et de s'assurer in fine de la solvabilité de la structure. Elle permet aussi d'évoquer les moyens financiers mobilisés en 2025 pour la mise en œuvre des politiques publiques, et des différents projets portés par la commune de Rodez.

LE BS 2025 DU BUDGET ANNEXE PARCS PUBLICS DE STATIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Inscription	Chapitre	Inscription
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-253 600,00	001 SOLDE D EXECUTION DE LA SECTION D INVESTISSEMENT	209 776,93
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	253 600,00	040 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	30 000,00
		10 AUTRES RESERVES	294 242,70
		13 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT-COMMUNES	-485 803,53
Total Dépenses - Section d'investissement	0,00	Total Recettes - Section d'investissement	48 216,10
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	62 500,00	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	103 020,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	9 370,00		
042 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	30 000,00		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	150,00		
68 DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	1 000,00		
Total Dépenses - Section de fonctionnement	103 020,00	Total Recettes - Section de fonctionnement	103 020,00

Total Recettes (toutes sections confondues)	151 236,10
Total Dépenses (toutes sections confondues)	103 020,00
Ecart : Recettes - Dépenses	48 216,10
RAR Investissement	-48 216,10
Solde / équilibre budgétaire	

Affectation du Résultat
Opération ordre non budgétaire

Ce tableau reprend le BS 2025 avec pour plus de lisibilité un regroupement par chapitre budgétaire.

Le petit tableau de cinq lignes figurant en-dessous représente la synthèse du BS. Il permet de vérifier l'effectivité de l'équilibre budgétaire – RAR : Reste A Réaliser. En effet, les budgets doivent être votés à l'équilibre strict, sans déficit et sans excédent.

Le budget supplémentaire des Parcs et Stationnement de la Ville s'équilibre à 151 236.10 €.

Le Budget de l'exercice 2025 (après BS) du Budget Annexe Parcs Publics De Stationnement s'équilibre à 3 007 436.10€.

La Commission Ville durable a émis un avis favorable sur ce dossier.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025
Délibération N°2025-081

Le Conseil municipal à l'unanimité par 35 voix pour :

- approuve le budget supplémentaire 2025 du budget Annexe Parcs Publics De Stationnement ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Secrétaire de séance
Signé : Benjamin GOMBERT
Acte dématérialisé

Le Maire
Signé : Christian TEYSSERE
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération
Publiée le 27 juin 2025
Transmise en Préfecture le 27 juin 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

DETAIL DU VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE – BUDGET ANNEXE PARCS PUBLICS DE STATIONNEMENT

Nombre de membres en exercices : 35

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 35

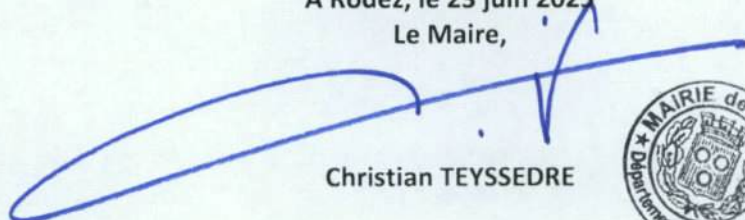
VOTES : Contre : 0
Pour : 35
Abstentions : 0

Date de la convocation : 17 JUIN 2025

Présenté par Christian TEYSSERE

A Rodez, le 23 juin 2025

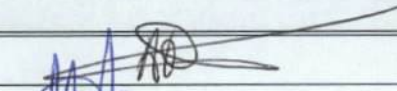
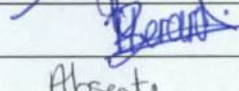
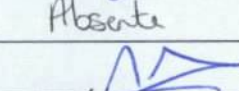
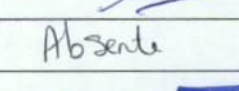
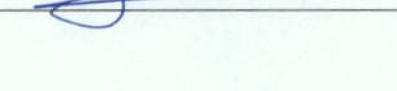
Le Maire,



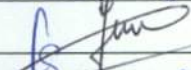
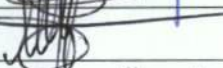
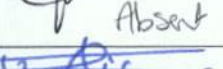
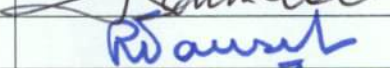
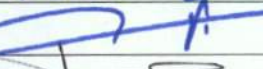
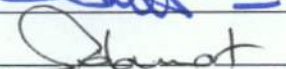
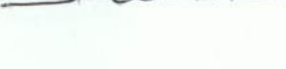
Christian TEYSSERE



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session
A Rodez le 23 juin 2025

NOM	PRENOM	Signatures des Conseillers Présents
ABBOU	Nadia	
ALAUZET	Céline	
BERARDI	Marion	
BERTAU	Iléana	Absente
BEZOMBES	Martine	
BOUGES	Jean-François	
BULTEL-HERMENT	Monique	
CASTAGNOS	Fabienne	
CESAR	Alexis	
CLOT	Marie-Noëlle	
COLIN	Laure	Absente
COMBET	Arnaud	
CORTESE	Franck	
COSSON	Jean-Michel	
CROUZET	Maryline	
DONORE	Joseph	
ECHENE	Eléonore	Absente
FAUX	Mathilde	
FERRAND	Bernard	
FOURNIE	Francis	

DETAIL DU VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE – BUDGET ANNEXE PARCS PUBLICS DE STATIONNEMENT

GOMBERT	Benjamin	
HER	Anne-Christine	
JULIEN	Serge	
LAURAS	Christophe	
LIEGEOIS	Patrick	
MONESTIER-CHARRIE	Anne-Sophie	
RAUNA	Alain	Absent
RUBIO	Frédéric	
SOUNILLAC	Marie-France	
TAUSSAT	Régine	
TEYSSEDRE	Christian	
TIXIER	Alain	
VARSİ	Florence	
VIDAL	Sarah	
VIDAMANT	François	

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget Supplémentaire 2025 - budget annexe parcs publics de
stationnement

Date de décision: 23/06/2025

Date de réception de l'accusé 27/06/2025
de réception :

Numéro de l'acte : DEL2025081

Identifiant unique de l'acte : 012-211202023-20250623-DEL2025081-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Décisions budgétaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DEL2025081-PREF2_05202503_seal parc bs 2025 2.xml (
99_BU-012-211202023-20250623-DEL2025081-BF-1-1_1.xml)

Annexe : DEL2025081-BS 2025 parcs de stationnement.pdf (
70_DE-012-211202023-20250623-DEL2025081-BF-1-1_2.pdf)
Délibération Budget Supplémentaire 2025 - budget annexe parcs publics
de stationnement

Annexe : DEL2025081x1-signatures BS 2025 parcs.pdf (
71_AN-012-211202023-20250623-DEL2025081-BF-1-1_3.pdf)
Signatures Budget Supplémentaire 2025 - budget annexe parcs publics
de stationnement